

Mai 2009

**Sud**  
RATP

Union  
syndicale  
**Solidaires**



# APPEL D'OFFRE MUTUELLE, CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR !



Par décision du Conseil d'Administration, la MPGR a été de nouveau désignée pour assurer les prestations de Protection Sociale Complémentaire des salariés de la RATP, sans aucune explication technique ou financière sur les raisons de ce choix !

SUD ne peut que s'étonner de cette **absence de transparence dans une décision qui concerne l'ensemble des agents** subissant le racket mensuel de la MPGR au travers d'une cotisation obligatoire surélevée en raison de notre système de protection sociale particulier.

Doit-on rappeler que les agents statutaires actifs de la RATP bénéficient déjà de la prise en charge totale des frais médicaux et pharmaceutiques par le biais de la CCAS et de l'article 87 du statut du personnel ? C'est tellement vrai que les agents embauchés en CDI - qui restent affiliés à la sécurité sociale - se voient imposer une sur cotisation Mutuelle au titre de leur statut particulier.

Dans ces conditions, **comment la MPGR a-t-elle pu remporter l'Appel d'offre** - lancé à la demande pressante de SUD - alors même qu'il est aisé pour chaque agent de trouver une Mutuelle à moindre coût, pour des prestations de base identiques, dans la cadre d'un contrat individuel par définition plus cher qu'un contrat de groupe ?

Ce **refus de communiquer sur les éléments techniques et financiers** qui ont pu motiver le choix du Conseil d'Administration s'apparente à de l'**obscurantisme**, d'autant que cette décision s'est prise en l'absence des syndicats, hormis ceux représentées au C.A par le biais d'**Administrateurs salariés plus loquaces à vous demander de voter pour eux qu'à vous rendre compte de ce qu'il se passe là où les choses se décident.**

Une raison de plus pour voter sud aux élections du C.A !

Rappelons néanmoins qu'à l'**exception de SUD** qui souhaitait la meilleur prestation au meilleur coût pour les agents, **l'ensemble des Organisations Syndicales souhaitaient conserver la MPGR comme prestataire mutualiste**, et ce d'autant plus que certaines d'entre elles y ont un intérêt « particulier ». Les voilà satisfaites !

Pour sortir de cette forme de totalitarisme il n'y a qu'un seul chemin,  
SUD RATP !

**Sud Ratp : 3 Rue Ranpon - 75011 PARIS**

Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625

<http://www.sudratp.fr>